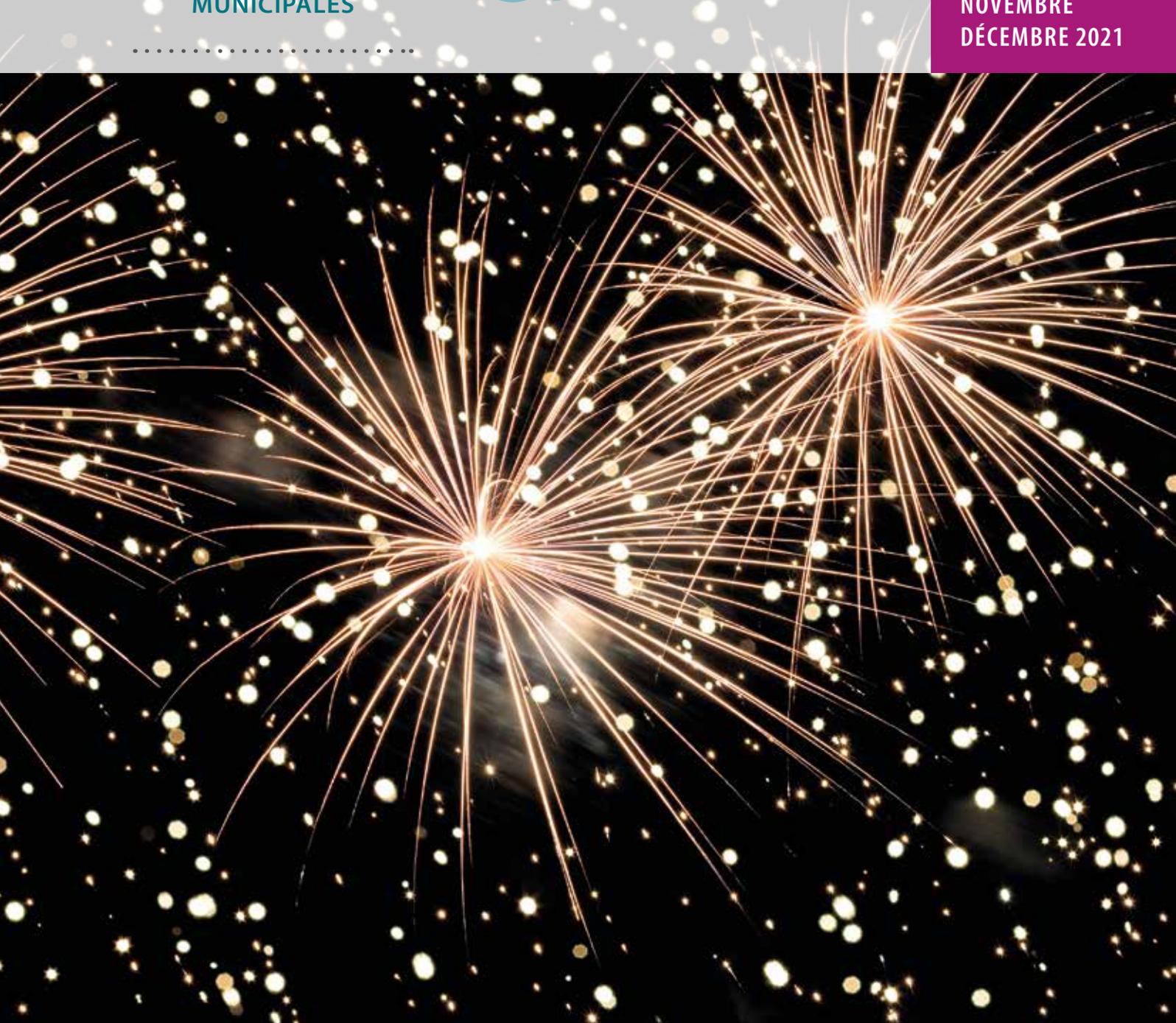


# Villaz

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

& VOUS

N° 35  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE 2021



**COMMISSIONS**  
Infos pratiques  
pages 4-6

**CAHIER SPECIAL**  
Artyshow  
pages 10-11

**PORTRAIT**  
Joëlle Rodrigue  
page 12

## Retour en images



En attendant les travaux de rénovation, la salle enfant de la bibliothèque se fait plus accueillante, avec de nouveaux bacs, un présentoir pivotant et un espace pour les tout-petits. A l'étage, les BD sont présentées dans des bacs plus faciles d'accès et deux gros poufs permettent une lecture sur place confortable. Des rayonnages bleu vif accueillent les romans ados-adultes.



L'accueil des nouveaux habitants, une tradition à laquelle le Conseil Municipal est attaché. Cette année, en signe de bienvenue, un sac aux couleurs de Villaz a été remis avec une bouteille de vin des Coteaux des Girondales et un morceau d'Abondance du GAEC des Narcisses. Que contiendra le sac l'année prochaine ?



Le 1<sup>er</sup> prix cycliste à Villaz organisé par Anancy Cyclisme Compétition a connu un beau succès.



Nouvelle édition du forum des associations en plein-air. C'est l'occasion pour les associations de se présenter et pour les habitants, de s'inscrire aux nombreuses activités proposées.

La vogue à Villaz, un rendez-vous que les habitants n'ont pas boudé cette année encore ! Merci aux forains pour le feu d'artifice qu'ils ont offert.



Les vendanges aux Coteaux des Girondales. Bien que l'année ait été moins propice, encore quelques bonnes bouteilles en perspective !



## LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions pour nos 348 enfants répartis donc finalement dans 14 classes comme je l'avais évoqué lors de mon précédent édit. Les contraintes sanitaires liées à la Covid-19 associées à une fréquentation très importante rendent néanmoins difficile le fonctionnement de la cantine.

Côté animations, nous avons pu organiser la vogue dans un format plus réduit et pour la première fois accueillir la course cycliste du "Prix de Villaz" avec 180 compétiteurs, course qui aurait dû se dérouler en mai dernier mais différée compte tenu des conditions sanitaires.

Comme dans quasiment toutes les communes du Grand Annecy, l'été fut malheureusement marqué par trop d'incivilités de diverses natures.

Côté sécurité : stationnements interdits ou dangereux, non respect des signalisations, vitesses excessives.

Côté nuisances sonores : motos ou mobylettes bruyantes, soirées animées très tardives.

Côté environnement : dépôts sauvages sur les lieux publics, sur les zones de collectes et de tri, le long des voiries, dégradation de mobilier urbain...

Je reviens aussi sur la présence des clous plantés par un ou des irresponsables sur des racines d'arbres traversant des sentiers dans notre forêt communale ; clous visant principalement à blesser les pratiquants de VTT mais aussi malheureusement les promeneurs, randonneurs ou les animaux.

J'en profite pour appeler certains vététistes à montrer un comportement plus respectueux des autres usagers de nos sentiers et chemins forestiers. Ces sentiers ou chemins sont suffisamment nombreux pour éviter d'en créer de nouveaux.

Je reviens également sur nos amis les chiens non tenus en laisse sur la voie publique, voire carrément vagabonds, ainsi que sur leurs déjections dans les espaces publics, les espaces verts et agricoles.

Beaucoup trop de temps est malheureusement consacré, souvent avec le support de la gendarmerie, pour ces incivilités qui ne sont pas, bien sûr, dues qu'à nos seuls habitants ... L'attractivité de notre département et de notre secteur en particulier, la densification de l'habitat collectif expliquent certes des situations de sur-fréquentation mais force est aussi de constater que la période Covid a changé certains modes de vie.

Par ailleurs, nos commissions et groupes de travail poursuivent les projets évoqués lors de mon précédent édit ; projets qui seront ajustés en fonction de l'analyse financière que nous avons lancée en collaboration avec notre conseiller aux finances publiques.

En vous souhaitant bonne lecture, continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,  
Christian Martinod



Villaz & Vous est dorénavant imprimé sur papier recyclé de fabrication 100% française, pour une communication éco-responsable ! Ce nouveau support, nous l'espérons, vous donnera toujours autant de plaisir à la lecture.

Directeur publication : Christian Martinod – Maire

Comité de rédaction : Sylvain Dunand-Chatellet, adjoint au Maire / Aurélia Gomila, Alicia Dufournet adjointes au Maire / Pascale Debruyères, Sophie Feissel, Céline Grassin, conseillères municipales, Anne-Sophie Rigot.

Ont participé à ce numéro : Bernard Clary, conseiller délégué / Denis Convers, conseiller municipal.

Crédits photos : Mairie / Les associations / M. et Mme Vagnotti / Joëlle Rodrigue (photo de couverture)

## SIBRA du nouveau pour Villaz



Dans le cadre de sa politique visant à favoriser les déplacements doux et à réduire le recours à la voiture, le Grand Anancy a décidé de renforcer la fréquence sur la ligne 82 de la SIBRA qui dessert Villaz en direction d'Anancy et de Thorens-Glières. Cette amélioration va dans le sens des demandes formulées par les élus de Villaz auprès du Grand Anancy.

Depuis le 30 août la fréquence de desserte est augmentée aux périodes de plus forte demande. À titre d'exemple :

- Départs de Villaz Chef-lieu à 6h54, 7h59 et 9h09.
- Retours d'Anancy gare routière à 16h20, 17h30 et 18h30.

### Deux lignes avec des points de desserte différents sur Villaz

La ligne 82 comporte plusieurs arrêts sur Villaz : Disonche, Ronzier, 2 arrêts Chef-Lieu et ne dessert pas que la gare routière, mais aussi d'autres points sur la commune d'Anancy. En particulier, un arrêt aux Glaisins permet de desservir l'IUT et le parc économique des Glaisins. Sur Anancy-le-Vieux, la ligne s'arrête également à la Salle et au Clos du Buisson. Puis, sur Anancy, il existe 3 arrêts avant d'arriver à la gare routière.

Par ailleurs, la ligne 81 dessert Courier et la gare routière en passant par les Vignes et Onnex. Cette ligne est encore peu développée avec un seul départ le matin : 7h43 au Chef-Lieu. Partant des Oilières, elle dessert au préalable le Clos du Vernay, la Salle et le Pautex. Cette ligne pourrait être développée en fonction de la demande.

Pour les horaires complets, consulter le site de la SIBRA, rubrique HORAIRES & PLANS.

Par ailleurs, pour terminer leur trajet vers leur lieu de destination, les usagers disposent maintenant de 2 possibilités :

- emprunter une correspondance SIBRA urbaine : le titre de transport validé à la montée reste valable 1 heure,

- utiliser son vélo : depuis cet été, les bus de la ligne 82 disposent de racks permettant de transporter les vélos ; il suffit de le signaler au chauffeur.

### Une participation des employeurs

Il est important de souligner que les employeurs, de droit privé ou public, doivent prendre en charge 50 % du prix des titres d'abonnements souscrits par leurs salariés pour leur trajet entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, accompli au moyen de services de transports publics.

### Les principaux tarifs :

- voyage unité : 1,50 €
- journée à 1 € lors des pics de pollution
- 10 voyages adultes : 11,70 € ;  
jeunes moins 26 ans : 8,50 € ;  
seniors plus 65 ans : 9,70 €
- abonnement adulte annuel : 365 €, ouvrant droit à prise en charge employeur 50%
- abonnement annuel jeune 156 € et senior 209 €

Faites votre calcul. Même si on se base sur la formule la plus chère, c'est-à-dire les voyages à l'unité, la dépense correspond aux seuls frais de carburant d'une voiture particulière.

Alors, on tente d'agir à son niveau contre la pollution et les gaz à effet de serre : on essaie de laisser sa voiture au garage ?

## Affaires sociales et CCAS

Un des objectifs prioritaires du Groupe de travail Affaires Sociales ainsi que du CCAS est de contribuer à améliorer les offres faites aux personnes de plus de 60 ans, notamment en matière culturelle.

C'est ainsi qu'une visite spéciale seniors est organisée dans le cadre de l'exposition d'art contemporain Artyshow le vendredi 19 novembre à 14h30 à la salle d'animation. Elle sera accompagnée par des médiateurs culturels qui pourront ainsi présenter les

œuvres, les artistes et répondre aux questions que ne manqueront pas de se poser les visiteurs.

Rappelons aussi que, de son côté, la bibliothèque de Villaz est maintenant en capacité d'accueillir les personnes déficientes visuelles et de les accompagner pour s'inscrire sur le site de la bibliothèque Valentin Haüy. Cela leur permettra de télécharger des livres audio ou de les recevoir sous formes de CD directement chez elles.



## Amis apiculteurs

Après avoir accompagné vos abeilles pour les protéger des aléas climatiques en cette année 2021, avez-vous réalisé votre déclaration annuelle de rucher ?

Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Cette déclaration obligatoire concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.

La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des actions sanitaires notamment pour les maladies à déclaration obligatoire.

Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

Suivez la procédure simplifiée de déclaration en ligne [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Vos amis apiculteurs seront heureux de vous accompagner dans cette démarche si vous le souhaitez.

Bonne continuation dans vos activités de préparation d'hivernage des colonies pour réussir une belle saison apicole sur Villaz en 2022.



## Du bon usage et du partage des espaces naturels et agricoles

**Les secteurs boisés de Villaz, tout comme ceux de nombreuses autres communes autour d'Annecy (Fillière, Mandallaz, Chéran) ont vu apparaître ces dernières semaines des clous plantés sur des racines d'arbres. Cette pratique est parfaitement inadmissible et condamnable car elle met en danger les personnes et les animaux. Saisie par le maire, la Gendarmerie mène l'enquête et nous espérons tous que les responsables seront identifiés au plus vite. En attendant, gardons-nous de toute conclusion hâtive sur les motivations et l'identité de ces "poseurs".**

Ce contexte tendu est cependant l'occasion de nous interroger sur le bon usage et le partage des espaces naturels et agricoles, qu'ils soient publics ou privés. Avec l'augmentation de la population du bassin annécien, ces espaces connaissent une fréquentation sans cesse croissante. Chacun doit donc prendre conscience des conséquences de son comportement.

### Les chiens en liberté

Se promener avec son chien en liberté dans les grands espaces constitue un moment agréable, pourtant il est de loin préférable de le tenir en laisse pour deux raisons principales.

La reproduction des animaux sauvages : le printemps est la période de reproduction et de naissance des petits des animaux sauvages. Les faons, par exemple, restent blottis en attendant leur mère et ne bougent pas. Si un chien le rencontre, au pire il va le tuer, au mieux il laissera son odeur et la mère du faon le rejettera. Pendant la période du 15 avril au 30 juin, la tenue en laisse des chiens est obligatoire. Mais, en toutes saisons, ils doivent rester sous contrôle de leur maître. La néosporose, maladie transmise aux vaches via les déjections des chiens et des renards,

provoque des avortements infectieux chez les bovins. Il ne faut donc pas laisser les chiens évoluer dans les prés car leurs excréments vont se mélanger aux fourrages qui seront mangés par les vaches. Alors, lors de nos déplacements, ramassons les déjections de nos fidèles compagnons.

### La multiplication des sentiers et des raccourcis

Il peut être tentant pour les trailers et les vététistes de varier les itinéraires et de créer par l'usage de nouveaux sentiers. La multiplication des sentiers a pour conséquence de favoriser le ruissellement et l'érosion des sols. Elle réduit également les zones de tranquillité pour la faune sauvage, et ce d'autant plus que la fréquentation augmente. Les raccourcis empruntés au niveau des épingles à cheveux constituent également des dégradations du milieu naturel propices à l'érosion.

Les sentiers plus ou moins sauvages peuvent par ailleurs emprunter des propriétés privées. Alors restons sur les chemins ruraux qui font partie du domaine de la commune. Ils permettent une couverture conséquente de nos espaces. En attendant la réalisation d'un

balisage, une carte des chemins communaux est désormais disponible sur le site web de la commune.

Au final que l'on soit trailer, chasseur, agriculteur, promeneur, forestier ou vététiste, nos activités professionnelles ou ludiques se doivent de respecter des règles pour protéger notre patrimoine commun, la nature, et garantir une sereine cohabitation.



## Incivilités un mot bien sobre pour définir ce qui empoisonne la vie de tous

Force est de constater que, malgré les panneaux, les rappels, les avertissements ou tout simplement le bon sens, les incivilités se multiplient à Villaz comme ailleurs.

Il ne s'agit pas simplement de dépôts sauvages, désagréables à la vue, nauséabonds ; de voitures mal garées qui gênent le passage et provoquent des situations dangereuses ; de véhicules qui roulent à des vitesses excessives dans les zones d'habitation ou de motos trop bruyantes ... cela va encore plus loin, avec la détérioration de biens publics ou des actions irresponsables qui mettent en péril la vie d'autrui.

Voici quelques exemples, parmi tant d'autres, de ce qui est inacceptable et qu'il serait si simple d'éviter. Accumulation de déchets au bord des chemins, près de l'école, juste à côté des poubelles ou des moloks.



Voitures garées le long des routes qui mettent en danger les piétons, cyclistes... par manque d'espace et de visibilité.



Clous dans une souche : Un exemple d'excès inadmissibles auxquels certains arrivent.

Destruction d'un bonhomme signalant la présence d'enfants autour des arrêts de bus...

Tout ceci nous questionne sur notre capacité à vivre en bonne entente avec les autres et notre environnement ... Pourquoi fait-on à l'extérieur ce que l'on ne supporterait pas chez soi ? Comment en arrive-t-on à mépriser à ce point nos prochains et notre cadre de vie ?

Il est temps de prendre conscience de la valeur de ce qui nous entoure et de se responsabiliser pour éviter ces incivilités.



## Le conseil municipal en bref

### Séance du 6 septembre 2021

- **Exonération de la Taxe foncière sur les propriétés bâties** durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement : selon le Code Général des Impôts puis l'article 16 de la loi de finances pour 2020 imposant aux communes un minimum de 40% pour cette exonération temporaire. Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés pour limiter cette exonération à deux ans.
- **Personnel technique : avancement de grade** : 1 agent d'adjoint technique territorial devient adjoint technique territorial principal de 2<sup>e</sup> classe - Poste à temps non complet (28h).  
1 agent de technicien principal de 2<sup>e</sup> classe devient technicien principal 1<sup>ère</sup> classe - Poste à temps complet. Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- **Budget 2021 - Décision modificative n°1** suite à une erreur d'affectation de remboursements d'emprunts auprès du Syane, n'influant pas sur l'équilibre

budgétaire total. Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Demande de participation financière** auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité. Cela concerne l'achat de panneaux d'exposition envisagés dans le cadre du développement de la politique culturelle de la commune. Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- **Demande de participation financière** à la Région pour la création d'un cheminement piétonnier, d'un aménagement de "zone 30" Chemin des Vergers, ainsi qu'une mise en sens unique en partie basse du chemin et la sécurisation des déplacements piétons avec la création d'une "zone 30" Route des Vignes.
- **ONF - Plan de coupes** : approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés de l'état d'assiette des coupes de l'année 2022 et validation des coupes inscrites.
- **Bibliothèque** : signature d'une convention d'objectif pour permettre le versement de

la subvention votée en mars 2021. Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Déclassement de la parcelle** issue du domaine public de la commune pour une superficie de 25 m<sup>2</sup> et numérotée B 5204. Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- **Renonciation au droit de préemption** pour les parcelles cadastrées :
  - B 3943 - 157 Route du Crêt de Paris
  - A 2867 - Les quarts
  - B 1371 - 75 Allée du Pré du loutre
  - B 5263 et 5265 - Les Rastets
  - A 2593 et 3044 - 36 route d'Aviernoz
  - A 2851 et 3007 - 43 chemin des Quarts
  - Four et bloc de cuisson à M. François GHENO - 71500 La Chapelle Naude
  - B 4791 - Route de Grattepanche
  - B 2099 et 1705 (pour 250/1000<sup>e</sup>) - Route des Provinces
  - B 5122 - 5182 et 5186 - Le Biollay

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site Internet : [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)





## DE NOUVELLES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Le FJEP propose cette année de nouvelles activités comme les échecs, "Postural Ball" ou encore "Danse Remise en forme". N'hésitez pas à venir découvrir celles-ci en contactant directement les animateurs !

Le bureau du FJEP étant géré par des bénévoles, nous avons besoin de renfort !

Depuis plusieurs années, nous alertons sur le besoin de renforts. Nous sommes malheureusement au regret de vous annoncer que si nous ne trouvons pas de renfort, le FJEP ne pourra continuer et l'association devra cesser son activité.

Si vous êtes intéressés pour aider au fonctionnement, à l'organisation des activités, événements, participer aux actions, échanger... vous pouvez nous contacter dès à présent. Notre credo : chacun donne le temps qu'il peut.

Nous recherchons également des bénévoles ponctuels afin de nous aider à préparer l'événement des 50 ans prévu en juin prochain.

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités sur notre site Internet ([fjepvillaz.fr](http://fjepvillaz.fr)). Contactez-nous sur [fjepcomact@gmail.com](mailto:fjepcomact@gmail.com) !



## SAPEURS POMPIERS

Comme chaque année, vos sapeurs-pompiers se préparent pour leurs traditionnelles tournées des calendriers. Nous sommes heureux cette année de reprendre contact avec vous par le biais du porte à porte. Nous passerons entre mi-novembre et fin décembre. Petite nouveauté cette année, si vous êtes absents lors de notre passage, on vous laissera le calendrier dans votre boîte aux lettres avec un petit mot à l'intérieur vous expliquant la procédure si vous souhaitez nous faire un don.

Joyeuses fêtes de fin d'année.



## LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Depuis le forum des associations de Villaz début septembre, le groupe vocal associatif La Voix en Chœur à Cœur a eu le plaisir de se retrouver entre choristes au studio du pont d'Onnex à Villaz avec respect des mesures sanitaires en vigueur du moment.

Il faut donc travailler pour retrouver notre énergie corporelle et ajuster les voix qui se sont tues pendant un an et demi. Le bonheur des retrouvailles entre choristes est immense et le groupe projette

de rechanter sur Villaz courant décembre avec les musiciens du Parmelan et auprès des résidents du château de Bon attrait pour Noël. Le chœur est impatient de retrouver son public fidèle et chaleureux. Il forme l'espoir que la fin d'année 2021 sera plus douce et sereine. N'hésitez pas à nous rejoindre pour chanter ou venir nous voir en concert.

Pour tout renseignement, joindre Marie-Agnès Glorieux au 06 73 31 30 88 ou [lavoixenchoeuracoer@orange.fr](mailto:lavoixenchoeuracoer@orange.fr)



## Latitude Expression Théâtre de l'Énergie Enfants Ados Adultes

Une année bien remplie se termine avec un stage théâtre et cinéma et la production d'un film "L'homme à l'échelle" entièrement créé et réalisé par les stagiaires. Et aussi un spectacle théâtral et musical pour char à foin "Le temps du cœur", qui allie textes modernes et classiques et chanson

française. Ce spectacle a été élaboré par un groupe de 6 ados, 2 comédiennes et 2 musiciens, au bout d'une semaine de stage intensif et il a été déjà joué 3 fois. Tout au long de l'année, les 35 adhérents se sont retrouvés dans quatre groupes hebdomadaires pour produire chacun un spectacle créé à partir de leurs improvisations. Un groupe adulte de développement personnel par le théâtre a fonctionné chaque mois.

Bilan lors d'une Assemblée Générale interactive fin septembre.

Cette année, redémarrage prometteur. Les groupes d'enfants, ados et adultes se remplissent. Les ados travailleront leur spectacle et le rejoueront au fil de l'année. Ils peaufineront leur interprétation pour arriver à une meilleure qualité et parvenir au vrai plaisir de jouer.

Contact : [Latitude.expression@gmail.com](mailto:Latitude.expression@gmail.com) - <http://www.facebook.com/latitudeexpression/>



## CARESSES ET BOULES DE POILS

Allumer les sourires sur les visages de nos anciens tout au long de l'année... mais pas que !

Notre équipe de bénévoles propose des visites aux personnes vivant dans des structures de soins ou d'accueil situées dans le bassin annécien afin de susciter des interactions positives avec leurs chiens.

Notre association recrute des bénévoles souhaitant partager un moment privilégié avec leur animal en apportant un rayon de soleil à ces personnes. Ces visites entre les résidents volontaires et les binômes maître/chien permettent un moment d'échange plein de joie et de tendresse.

Le contact avec un animal est reconnu pour améliorer le quotidien des personnes visitées en les stimulant tant sur le plan affectif que cognitif. Les chiens titillent leur curiosité et éveillent leurs sens. Par le biais de la communication non verbale, nos amis à quatre pattes sont une source inépuisable d'empathie, de bienveillance et d'affection, dépourvu de jugement. Les chiens, extraordinaires médiateurs, n'ont pas vocation de médecin mais dispensent une médecine douce.

Sélectionnés pour leur caractère sociable, calme, aimant le contact, les chiens visiteurs sont validés lors d'un stage par un éducateur comportementaliste et suivi régulièrement par leur vétérinaire respectif.

Chaque établissement partenaire reçoit la visite de nos binômes une fois par mois selon le protocole défini pour le bien-être des chiens et des résidents.



En attendant, vous pouvez nous contacter via notre site [caressesetboulesdepoils.fr/](http://caressesetboulesdepoils.fr/), notre page Facebook, notre mail [contact.cbp74@gmail.com](mailto:contact.cbp74@gmail.com) ou au 07 66 26 20 74.

## CLUB DES SPORTS

### SKI

Inscriptions ski les vendredi 12 (18h/19h30) et samedi 13 novembre (10h/12h) à la salle intergénérationnelle au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Villaz (bâtiment en face de la Mairie).

Ski loisir toutes neiges (à partir de 7 ans 1<sup>ère</sup> étoile acquise), freeride (à partir de 11 ans étoile d'or acquise), compétition (étoile de bronze acquise).

Ski au Chinaillon le samedi matin. Différentes formules (6 samedis pour les 1<sup>ères</sup> étoiles, 8 samedis, 12 samedis, stage de février).

Fiche détaillée sur notre site Internet.

Comme l'an dernier, si nous ne pouvons pas skier à cause de la Covid, nous restituerons l'intégralité des cotisations. On croise les doigts...

Plus d'information [www.clubsportsvillaz.fr](http://www.clubsportsvillaz.fr), Facebook

## PAROISSE SAINT MARC

**TOUSSAINT** : Fête de tous les saints. Lundi 1<sup>er</sup> novembre messe à Nâves-Parmelan 10h30.

**NOEL** : veillée et messe de la nuit vendredi 24 décembre pour toute la paroisse Saint-Marc, salle polyvalente d'Argonay à 19h30.

**NOEL** : Messe du jour de Noël : samedi 25 messe à 10h30.

Vendredi 31 : Réveillon pour tous ceux qui se sentent seuls, maison paroissiale Pringy. Permanence info catéchisme les mercredis de 16h à 18h, maison paroissiale de Pringy.

- A partir du samedi 6 novembre, tous les samedis soir, les messes seront à 18h (au lieu de 18h30) à Pringy.

- Le père Gilles, notre curé, propose une matinée en temps fort sur le thème "la place du dimanche" à Nâves-Parmelan. Accueil à partir de 9h.

Remarque : il manque certaines précisions. Elles seront données sur le site de la paroisse et sur la feuille d'info hebdomadaire dans le Hall de l'église.



Témoignage de Sara & Arya, bénévoles chez CBP : « Je faisais déjà du bénévolat et j'ai vu passer une information sur les réseaux sociaux que l'association cherchait des bénévoles. Arya avait aidé plusieurs personnes de mon entourage terrorisés par les chiens à ne plus en avoir peur. Je me suis donc dit que cette activité pourrait lui convenir. J'ai contacté CBP et Gisèle a organisé une rencontre avec nos chiens dans un parc afin de faire une première évaluation du comportement d'Arya et de mes motivations. Suite à cela, elle m'a proposé de faire une visite d'observation afin de voir si mon envie se confirmait. L'essai fut concluant, j'ai donc rejoint l'association et effectué ma première visite avec Arya puis nous avons participé au stage de validation. Depuis, nous prenons plaisir à partager des moments conviviaux entre résidents, bénévoles et poilus ! »



Témoignage de Gisèle, présidente de CBP : « Caresses et Boules de Poils est une association de chiens visiteurs. Notre objectif aujourd'hui est de faire perdurer cette initiative née dans le Chablais il y a 13 ans. En dépit d'un contexte sanitaire difficile, nombre de bénévoles ont continué de répondre présents pour les visites quand elles étaient autorisées. Malgré la forte implication de nos bénévoles, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre favorablement à l'augmentation de demandes de partenariat de nouveaux établissements. Nous sommes régulièrement sollicités par d'autres types de structures que les Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : Foyer d'Accueil Médicalisé, Institut Médico-Educatif ou encore Maison d'Accueil Spécialisée. Recrutement tout au long de l'année. »



## La saison d'Artyshow est de retour !

### LE PROGRAMME

- Lundi 15, mardi 16, jeudi 18 et vendredi 19 en journée : visites pour les enfants de l'école de la commune.
- Jeudi 18 à 20h : visite commentée tout-public adulte.
- Vendredi 19 à 14h30 : visite pour les seniors, en partenariat avec le CCAS. Sur inscription auprès du CCAS.

Les visites sont en entrée libre.

Le week-end, en présence des artistes - entrée libre :

- Samedi 20 de 14h à 20h
- Dimanche 21 de 10h à 17h30

Seules contraintes : selon les mesures sanitaires en vigueur, Pass Sanitaire et masque.



### Marie-Pierre Lavallard

Durant ses années d'études, elle découvre le plaisir intense de dessiner et peindre en plein-air. Le paysage devient son thème de prédilection. Son intérêt se porte également sur le portrait qu'elle choisit de traiter le plus souvent en volume. Pour Artyshow, elle présentera Les vieilles trognes, peinture d'arbres choisis pour leurs particularités et leur caractère, ainsi que des bustes de personnes âgées en résonance avec les Trognes.

En 2018, l'exposition d'art contemporain Artyshow avait connu un grand succès tant auprès des habitants de la commune... que d'ailleurs. En 2020, nous étions fin prêts pour une nouvelle édition mais la crise Covid se déclarait et nous obligeait à tout arrêter. En 2021, nous reprenons avec 8 artistes pour laisser plus d'espace ; le masque et le Pass Sanitaire pour pouvoir répondre aux obligations sanitaires gouvernementales.

Certains des artistes ont déjà exposé à Villaz, d'autres pas. Certains sont photographes, sculpteurs, d'autres sont peintres, graveurs... Certains allient différentes techniques, d'autres poursuivent leur recherche dans un domaine spécifique... Mais tous ont un regard bien particulier et ne laisseront pas les visiteurs indifférents.

Cette fois encore, les commerçants et les enseignants acceptent de jouer le jeu (de l'art). Vous découvrirez des petits textes sur l'art écrits par les enfants de l'école et des dessins en ribambelle comme un parcours de vitrine en vitrine passant par les magasins, les bars, les restaurants, la bibliothèque et même la maison médicale.

### Des visites guidées pour regarder autrement

Deux médiateurs culturels animeront des visites tout au long de la semaine pour présenter les artistes, faire découvrir les dessous de chaque technique, échanger avec les visiteurs sur leurs impressions. Cette année, nous avons aussi pensé aux habitants qui rentrent en fin de journée : une visite leur est destinée en soirée ; ainsi qu'aux seniors à qui nous proposons une visite en après-midi.

### LES ARTISTES



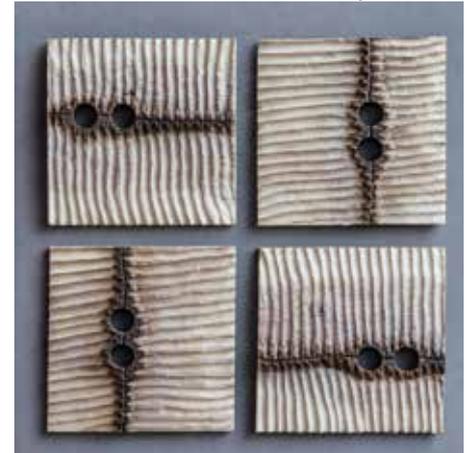
### Pauline Carliz

Illustratrice et graphiste annécienne, Pauline Carliz a entrepris depuis septembre 2017 un travail en linogravure, technique de gravure en taille d'épargne qui consiste à graver avec des gouges sur des plaques de linoléum. Elle crée des images colorées, poétiques et oniriques où la nature occupe une place centrale. C'est la respiration, le refuge dont chacun a besoin.



**Anne Bidaut**

« Au gré de mes lectures j'ai découvert que l'homme est de tout temps voyageur, de bon gré ou malgré lui... Le peuple migratoire, c'est l'homme !!! » Elle évoque cela dans la série cheminement et liens. En plus des tableaux, elle a réalisé des "p'tites boîtes" qui symbolisent notre attitude face aux migrations contemporaines : l'enfermement, la ghettoïsation, l'isolement. La pandémie donne un sens particulier à ce travail.



**Serge Dussans**

« Je ne sais pas si je suis sculpteur... J'essaie de trouver un équilibre dans le rythme des lignes et l'émotion des courbes à travers l'harmonie naturelle du bois. La ligne directrice de mon travail actuel se base sur des suites et des assemblages de carrés de frêne et de chêne où les motifs se répondent. »



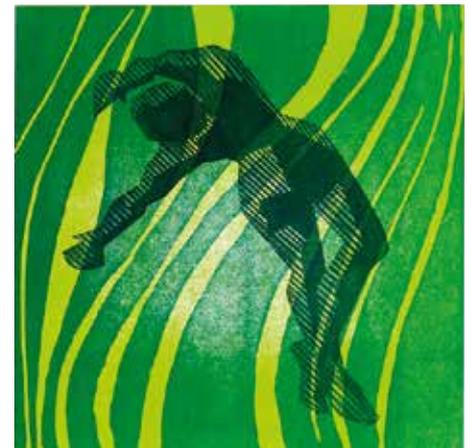
**Emmanuel Hostein**

« Mon installation sera composée de 20 panneaux représentant des couronnes en 20 coloris différents. L'année 2020 aura été en effet celle de la Corona d'où son choix de couronnes, en pointillé comme pour une présence éphémère. « Inspirées par l'art aborigène, mes œuvres emmènent le spectateur dans un univers subtil coloré et circulaire et offre une voie artistique mais aussi spirituelle au regard qui se plonge dans ces cercles infinis... »



**Sophie Lomètre**

« Mes domaines de prédilection sont l'image et le tissu. J'aime mélanger les couleurs, les faire se répondre pour qu'ensemble elles produisent une image vive et harmonieuse. J'assemble en donnant au fil une force visuelle dont il est dépourvu. Mes tableaux sont contemporains, colorés et vibrent de fil et de textures. »



**Olivier Violleau**

« ArtyShow est pour moi l'opportunité, à travers une ou plusieurs techniques graphiques de ne plus vouloir me tenir "entre le mur et l'affiche". C'est, en conscience, oser prendre ma place et à travers le mode d'expression choisi, accepter et exprimer ma singularité et qu'en mon nom, mon travail dise : « je suis là »

**Gabrielle Weisé**

Rendre l'invisible visible, tel est pour moi le propre de la photo, faire transparaître l'âme de toute chose. La Collection air.# 20x20 est une invitation à s'élever au-dessus de la pesanteur du pessimisme ambiant de notre société asphyxiée. Cette collection dit l'urgence de refaire place à la créativité et à l'optimisme.



En attendant l'ouverture de l'exposition, le 15 novembre, connectez-vous sur les pages Facebook et Instagram de l'événement, pour découvrir en avant-première les artistes invités cette année et leur univers.

 [www.facebook.com/artyshowvillaz](https://www.facebook.com/artyshowvillaz)

 [www.instagram.com/artyshowvillaz](https://www.instagram.com/artyshowvillaz)

N'hésitez pas à partager et à faire connaître l'exposition autour de vous.

## Joëlle Rodrigue, chasseuse d'aurores boréales



**Les villazoises la connaissent comme directrice du groupe scolaire de la commune, mais Joëlle Rodrigue est aussi une ancienne pharmacienne et surtout une photographe passionnée et enthousiaste !**

Joëlle Rodrigue a un parcours très particulier sur le plan professionnel. Enfant, elle voulait être professeur ou pharmacien. Finalement, elle a fait des études de pharmacie, puis s'est reconvertie à 35 ans pour être enseignante. « Rapidement, j'ai pris des postes de direction, car ça me plaisait bien. Je suis arrivée à Villaz il y a 8 ans, pour une direction totale sans enseignement. »

La photo a toujours fait partie de son univers. Enfant, elle prenait l'appareil photo de son père ou de son frère. Ensuite, elle a eu des petits Instamatic. Néanmoins, la photo coûtait bien plus cher qu'aujourd'hui, entre l'achat des pellicules et leur développement. « Si le numérique avait existé quand j'étais jeune, j'aurais peut-être fait un autre métier... Mais, les métiers de l'image et surtout les formations n'étaient pas aussi répandues qu'aujourd'hui ! »

Au fil des années, Joëlle s'est concentrée sur les photos de vacances et de ses enfants. Puis, l'ère du numérique est arrivé. « J'ai eu beaucoup de mal à passer au numérique. J'aimais trop le grain des photos argentiques. Je l'ai d'abord découvert à travers un Bridge. Je me rendais compte des capacités du numérique, mais je me sentais bridée par ces appareils automatiques. » Pour ses 50 ans, sa famille et ses amis lui ont offert un Reflex numérique. C'est là que la grande aventure a commencé. « J'ai mis un peu de côté les photos familiales et j'ai commencé à rechercher, même dans mes photos de vacances, la composition, pas juste le clic-clac ! Ce qui est bien avec le numérique c'est qu'on teste, on reteste... Je suis une autodidacte de la photo ! »



Après une petite formation avec une photographe, qui a mis de la technique sur des choses qu'elle faisait de façon intuitive, et beaucoup de lectures, Joëlle se spécialise dans les photos de paysage, en particulier les cascades, les rivières, en pose longue ; et très vite, elle prend un grand plaisir à photographier le ciel, les brumes, les étoiles, la voie lactée jusqu'à sa découverte des aurores boréales ! « Je ne suis pas de la génération qui a pu beaucoup voyager étant jeune. L'envie de voyager me gagne avec l'âge. Même si notre région est très belle, j'ai la soif d'aller voir ailleurs. Surtout depuis que j'ai découvert la lumière rasante très particulière des pays nordiques et leurs paysages hors norme. La Norvège, c'est le Mont Blanc les pieds dans la mer, qui gèle dans les fjords. On voit alors les reflets des aurores sur la glace, c'est sublime ! L'Islande, c'est la nature à l'état pur... ». L'été prochain, elle va partir dans le cadre du Raid Photo Paris-Cap Nord : cinq semaines, huit pays traversés, des défis photos tous les cinq jours, dont un des thèmes sera en partenariat avec le National Geographic Nordic. « Lorsque je prends des photos, les gens viennent facilement me parler. Et les réseaux sociaux me permettent de trouver des photographes pour co-voyager. Ce sont toujours de belles expériences de vie, de partage et de découverte, qui me font évoluer tant sur le plan personnel que sur celui de la technique et des idées. »

De même, elle a découvert le grand bonheur d'exposer, de voir ses photos en grand tirage et d'être confrontée au public, d'échanger avec lui. « Je n'imaginais pas être capable de parler photo avec des gens que je ne connaissais pas. C'est une expérience extraordinaire. J'ai été vraiment émue quand quelqu'un m'a acheté un tirage et m'a expliqué en quoi la photo l'avait touché. »

### **Aurores boréales, circumpolaire, fleurs d'artifice ... et après ?**

« Je rêve de découvrir d'autres continents, de photographier les volcans la nuit, les étoiles du désert d'Atacama ... et pourquoi pas de me lancer dans la photographie animalière ! La passion de la photo m'a gagnée, c'est ma bulle d'air. Les expériences du confinement et du couvre-feu m'ont permis de réaliser à quel point cela comptait pour moi de pouvoir figer ce que je voyais et de le partager. »



“ Mon dada, c'est de me promener l'hiver, la nuit, dans les montagnes et de prendre des photos de neige, de ciel ... et de contempler d'en haut les lumières de la ville et de la vie ! ”

## Bonne retraite Josiane...



Quelle émotion ce mardi 28 septembre parmi les employés mais aussi les enfants présents en cantine. En effet, Josiane Faucourt notre coordinatrice restauration scolaire en poste depuis de nombreuses années à Villaz a fêté son dernier jour avant son départ en retraite.

Employée à Villaz depuis plus de 15 ans, Josiane est une référence pour bon nombre d'enfants qui ont fréquenté et fréquentent la cantine. Toujours souriante et dynamique, capable d'être ferme quand il le faut, son rôle a été déterminant en particulier ces dernières années où nous avons dû gérer les TAP, la délocalisation de la cantine des petits et dernièrement la Covid qui a beaucoup malmené l'organisation de la restauration scolaire.

Femme de gendarme, son quotidien va maintenant se faire sous le soleil de Corse puisqu'elle part s'installer là-bas pour profiter pleinement de ces années de retraite bien méritées.

## ... bienvenue à Sonia

Après un départ, une arrivée ! Nous avons le plaisir d'accueillir Sonia Ramirez depuis le mois de septembre afin d'assurer la transition avec Josiane et prendre la suite en temps que coordinatrice de la restauration scolaire. Sonia est originaire de la Drôme ; après une première expérience en tant qu'assistante de gestion, elle a suivi en 2012 son mari militaire au 27<sup>e</sup> BCA et débuté un nouveau challenge professionnel en Haute-Savoie. D'abord au sein d'une école à Seynod où elle travaillait en cantine et secrétariat, puis au collège du Parmelan à Groisy. Durant 6 ans, elle a occupé le poste d'assistante d'éducation. Domiciliée à Chavanod et maman de deux enfants de 15 et 13 ans, Sonia avait besoin de changement et a donc rejoint avec plaisir notre équipe de Villaz pour prendre la suite de Josiane Faucourt.



## Une nouvelle secrétaire à la Mairie

Suite au départ d'Isabelle Coudy en début d'année, une restructuration de poste a eu lieu au secrétariat de la mairie et un poste était vacant à l'accueil depuis le mois de mai. Depuis début septembre, une nouvelle secrétaire a été recrutée.

Cynthia Munier vous accueillera dorénavant à la mairie en complément de Lucie Conte. Cynthia est une jeune femme de 33 ans originaire d'Annecy, maman de deux petites filles, 2 et 6 ans, venue s'installer à Villaz, il y a maintenant deux ans. Après un BTS de Commerce, Cynthia a travaillé pour la ville d'Annecy durant douze années, dont huit passées aux ressources humaines. Elle avait envie de changement, d'un nouveau défi, plus de contacts humains et également de se rapprocher de son domicile. Cynthia a deux passions dans sa vie, sa famille et la danse qu'elle pratique depuis 15 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue continuation au sein de l'équipe municipale.

## Équipements hivernaux

Ils sont obligatoires, en Haute-Savoie, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 jusqu'au 31 mars 2022.

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, et afin de limiter le blocage des routes montagneuses, il est désormais obligatoire de disposer, sur vos véhicules, d'équipements hivernaux spéciaux.

Conformément aux ambitions de la loi Montagne II, avec cette nouvelle disposition les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront donc soit détenir des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou chaussettes à neige) permettant d'équiper au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver.

L'obligation d'équipement concernera également les poids-lourds et les autocars circulant sur l'ensemble du département. Elle ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.



## Mobilité douce

Le Département de la Haute-Savoie œuvre pour la mobilité douce, afin de faciliter les déplacements tout en préservant l'environnement. Activité sportive et de loisir, le vélo est de plus en plus utilisé comme mode de déplacement. Pour favoriser et sécuriser sa pratique, le Département aménage des voies vertes et véloroutes, ainsi que des bandes ou pistes cyclables le long des routes départementales.

Dans ce contexte, cet été, le Grand Annecy a mis en place le dispositif de mobilités saisonnières Mobil'été pour favoriser les modes de transport doux : vélos en libre-service, trajet gratuit en bus au bord du lac et en montagne, bateau... et a créé un site Internet dédié : mobil-ete.grandannecy.fr.

Dans le cadre de Mobil'été, le Grand Annecy a également proposé des animations : idées de sorties sans voiture, événements, concours photos, ateliers pédagogiques, fresque participative, rallye photo ... Bien que l'été soit fini, le site perdure et reprend toutes les initiatives du Grand Annecy autour de la mobilité douce.

Ainsi, du 16 au 22 septembre, s'est déroulée la semaine européenne de la mobilité.

A l'initiative du ministère de la Transition écologique, cet événement organisé chaque année depuis 20 ans a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités des pays européens à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

## Bouchons



Plus de 530 tonnes de bouchons, de plastique, de liège et de faux liège ont été récoltés sur le département de la Haute-Savoie depuis 2013 générant à ce jour un profit redistribué de plus de 140 000 €. Les bouchons sont vendus à des recycleurs.

Le profit dégagé permet d'apporter une aide financière aux Haut-Savoyards souffrant de handicap pour l'achat ou le remplacement d'équipements onéreux tels que : fauteuil, monte-escalier, adaptation de voiture, de maison, de salle de bains, etc.

Villaz nous aide beaucoup à atteindre nos objectifs. Déjà 1,5 tonnes récoltées à l'école, à la crèche et dans le container positionné au terrain de foot du Varday.

L'aide de Villaz est précieuse mais pourrait être encore meilleure au regard de la population. Nous aider ne coûte rien, juste un petit effort d'organisation dans chaque famille.

Nous l'espérons de tout cœur de la part de tous les habitants.

*Pour tout renseignement, consulter le site des Bouchons 74 ou appeler au 06 84 97 32 02.*



Durant cette semaine de la Mobilité, le Grand Annecy a mis à l'honneur le bus et le vélo à travers un événement multi-sites: la "caravane de la mobilité" qui s'est déplacé dans six communes du territoire, proposant des ateliers et animations gratuites en fin de journée.

Le programme complet était consultable sur le site mobil-ete.grandannecy.fr.

Le site existe toujours et met à disposition des solutions de déplacement par destination : lac, montagne, ville, région, de même qu'une carte interactive reprenant l'ensemble de l'offre avec les horaires en temps réel.



## À NOTER

## PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :  
Vendredi 5 novembre à 18h  
Vendredi 19 novembre à 18h  
Vendredi 3 décembre à 18h  
Vendredi 17 décembre à 18h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h  
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30,  
Mardi : 16h à 18h30  
Fermée le mercredi  
Tél : 04 50 60 61 64  
Courriel : contact@villaz.fr



## Ski de piste

L'activité ski de piste pour enfants revient les mercredis, sauf en cas de nouvelles consignes sanitaires gouvernementales d'ici la fin de l'année.

- Première sortie début janvier 2022.
- 7 sorties prévues.

Pas de sortie pendant les vacances scolaires. Vous trouverez toutes les informations : modalités d'organisation, fiche d'inscription à télécharger sur le site du FJEP ([www.fjepvillaz.fr](http://www.fjepvillaz.fr)).

Cette fiche sera à nous remettre lors de la réunion d'information et d'inscription le mardi 9 novembre 2021 à 20 heures à la salle d'animation de Villaz (Pass Sanitaire obligatoire).

Le règlement sera à faire en ligne sur le site du FJEP (adhésion FJEP et activité).

Nous aurons besoin d'accompagnateurs. Merci de vous faire connaître à cette occasion.

Contact : Jean-Claude Troppi et l'équipe SKI.



## Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : [www.villaz.fr/newsletter/](http://www.villaz.fr/newsletter/) ou scannez le QR Code.

## Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Enfance maltraitée : 119
- Violences femmes info : 3919
- Association Espace Femmes : 04 50 97 61 90
- Gendarmerie :  
Groisy : 04 50 68 00 02  
Annecy-le-Vieux : 04 50 23 02 23
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

## Cérémonie du 11 novembre

La municipalité et l'UNC-Alpes du Parmelan vous invitent à participer à la cérémonie commémorative **le jeudi 11 novembre 2021 à 10h**, devant le monument aux Morts de Villaz.

Durant cette cérémonie, les écoliers de CM1 et CM2 entonneront la Marseillaise ainsi qu'un chant appris en classe.

Vous êtes cordialement invité au verre de l'amitié qui suivra, dans la salle du conseil à la Mairie.

Afin de faire perdurer le Devoir de Mémoire, nous comptons sur votre présence.



## Don du sang



La prochaine collecte de sang est prévue le **vendredi 12 novembre 2021 de 16h30 à 19h30** à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur [resadon.fr](http://resadon.fr).

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

RAPPEL : pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire.

Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VILLAZ**

**BIBLI ANIM'**

**Villaz**  
Rendez-Vous

FILM DOCUMENTAIRE

**AFRICA MIA**  
LA FABULEUSE HISTOIRE DES MARAVILLAS DE MALI

de Richard Minier

En présence du réalisateur qui échangera avec le public

vendredi 5 novembre à 20h

à la salle des fêtes de Villaz

Chemins des toiles

LE FILM DOCUMENTAIRE EN MULTIMÉDIAS

CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC

Villaz

**Villaz**  
Rendez-Vous

**ARTYSHOW**  
8 ARTISTES

Salle d'animation

Samedi 20 novembre  
De 14h à 20h

Dimanche 21 novembre  
De 10h à 17h30

Du lundi 15 au vendredi 19 sur rendez-vous

Anne Bidaut  
Pauline Carlioz  
Serge Dussans  
Emmanuel Hostein  
Marie-Pierre Lavallard  
Sophie Lomètre  
Olivier Violleau  
Gabrielle Waizé

En partenariat avec les commerces, l'école et le Pôle Santé de Villaz

Mairie de Villaz

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VILLAZ**

**BIBLI ANIM'**

**Villaz**  
Rendez-Vous

«En attendant Noël...»

librairie éphémère, animations, ateliers bricolage et spectacle

RDV  
LE 4 DÉCEMBRE  
DE 10H À 18H

Villaz

**Villaz**  
Rendez-Vous

**6 novembre 20h**  
Africa Mia

**9 novembre 20h**  
Inscription ski FJEP

**11 novembre 10h**  
Cérémonie commémorative

**12 novembre 16h30 à 19h30**  
Don du sang

**18 novembre 20h**  
Visite commentée Artyshow

**4 décembre 10h à 18h**  
"En attendant Noël"

DESIGN/IMPRESSION KALISTENE